

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE –THIONVILLE**

Compte-rendu succinct de la séance du
BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 29 NOVEMBRE 2018
Salle Schuman – Hôtel de Communauté à Yutz

La séance est ouverte à 18h05.

Après avoir entendu quelques communications,

Le Bureau Communautaire :

- **ADOPTÉ** le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 18 octobre 2018
- Concernant l'assainissement :
 - **DECIDE** la prise en charge par la Communauté d'Agglomération des prestations de facturation pour le recouvrement de la redevance d'assainissement réalisées par la Commune d'Illange à compter du 1er janvier 2018 pour un montant prévisionnel s'élevant à 1 900 €/an
 - **APPROUVE** la signature d'un avenant à la convention-cadre concernant la mise en place d'une solution de décontamination et/ou de stabilisation des sédiments issus de la renaturation du ruisseau Nachtweidgraben situé à Thionville Garche
- **AGRÉE** la candidature de l'Association Immobilière Educatif St Vincent en lieu et place de l'Association du Lycée Saint Vincent de Paul en vue de la cession d'un terrain d'une superficie d'environ 4 790 m² et de la cession complémentaire d'un terrain de 120 m², nécessaires à son implantation sur l'Espace Cormontaigne et **FIXE** le prix de cession des terrains à 70 € HT/m² pour le terrain de 4 790 m² et à 45 € HT/m² pour le terrain de 120 m²
- **DECIDE** l'octroi d'une subvention de 2 500 € à la Coordination Nord-Mosellane de la Fête de la science pour l'édition 2018 de la Fête de la science
- **APPROUVE** le Contrat Territorial de Collecte du Mobilier pour l'année 2018 à conclure avec Eco-Mobilier, déterminant les modalités techniques de prise en charge de ces déchets ainsi que le dispositif de compensation financière au bénéfice de la collectivité
- **APPROUVE** la signature de la convention de partenariat relative au renseignement fiscal avec la société NEOFISC pour les usagers de la Maison du Luxembourg
- En matière d'habitat :
 - **APPROUVE** les termes de la convention opérationnelle Action Logement à signer dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville »
 - **ACCORDE** sa garantie pour le remboursement par la Société BATIGERE, d'un prêt souscrit auprès de la Caisse d'Epargne destiné à financer la construction de 18 logements, Chaussée d'Océanie à Thionville

- **REITERE** sa garantie pour le remboursement par la société BATIGERE des prêts souscrits auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour des opérations d'habitat à Thionville
- **ACCORDE** sa garantie pour le remboursement par BATIGERE, d'un Prêt Haut de Bilan Bonifié (PHBB) souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations destiné à financer des opérations d'habitat à Thionville
- **ACCORDE** sa garantie pour le remboursement par l'Office Public de l'Habitat Portes de France-Thionville d'un Prêt Haut de Bilan Bonifié (PHBB) souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations destiné à financer des opérations d'habitat à Thionville

La séance est levée à 20h35.